

Présentation du nouvel avis d'exécution

En tant que client de Courtage à escompte TD Waterhouse®, vous recevez un avis d'exécution détaillé pour chaque transaction effectuée dans votre compte. Le nouvel avis d'exécution fournit tous les détails de vos opérations au moyen d'une présentation facile à lire :

- Les détails de votre compte sont situés en haut de la page.
- À des fins de commodité, les détails complets de l'opération se trouvent au milieu de la page.
- Les déclarations importantes de même que les explications des abréviations et des termes utilisés se trouvent au bas de la page.

L'avis d'exécution de Courtage à escompte TD Waterhouse® fait ressortir certains des éléments les plus importants.

1 Vos nom et adresse

2 Dates de la transaction, de son règlement et de son traitement

3 Description du titre et de la transaction
Tous les détails du titre acheté ou vendu

4 Détails de l'opération
Symbole boursier (le cas échéant), numéro du titre, numéro CUSIP, numéro de l'opération et code de représentant inscrit de la personne qui a donné l'ordre

5 Votre numéro et votre type de compte avec notre numéro sans frais

6 La quantité et le prix unitaire du titre acheté ou vendu

7 Montant net porté au débit ou au crédit de votre compte

8 Renseignements importants sur votre transaction.
Pour en savoir plus, veuillez vous adresser à votre représentant en placement.

Confirmation de l'opération
 Numéro et type de compte 123456A – Comptant en dollars canadiens
 Des questions? Communiquez avec un représentant en placements Sans Frais 1 (800) 361-2684

Opération effectuée le 11 août 2006
 Pour règlement le : 16 août 2006
 Traitée le : 11 août 2006

Opération	Description du titre	Quantité	Cours (\$)	Montant (\$)
Vous avez acheté	BANQUE TORONTO-DOMINION NOUS SOMMES LIÉS À L'ÉMETTEUR	.00	58,77	
Montant brut de l'opération				11 754,00 CAD
Plus Commission				+9,99
Égale Montant net de l'opération				11 763,99 \$ CAD

Renseignements importants
 Veuillez vérifier attentivement les renseignements contenus dans la présente confirmation de l'opération et nous signaler toute erreur ou omission d'ici dix jours civils.
 Le Fonds canadiens de protection des épargnants (FCPE) protège les comptes des clients sous réserve de certaines limites établies. Vous pouvez demander une brochure qui décrit la nature et les limites de cette protection.

Renseignements sur les sources de revenus
 TD Waterhouse ou nos personnes apparentées peuvent toucher un revenu, en plus de la commission, provenant des sources suivantes : frais de conversion monétaire sur certaines opérations et opérations sur fonds communs de placement, frais payés par les émetteurs ou autres parties en lien avec des mesures organisationnelles, de nouvelles émissions, et à la vente de produits à revenu fixe, commissions le suivi payés par les sociétés de fonds communs de placement et rémunération versée par les teneurs de marché américains et les Bourses relativement à des opérations américaines. Pour en savoir plus, voir le livret Conventions de comptes et de services, également accessible en ligne à www.tdwaterhouse.ca/francais.

Merci de choisir TD Waterhouse.

Page 1 de 1

Si vous avez des questions ou si vous voulez en savoir plus sur le nouvel avis d'exécution, Courtage à escompte veuillez communiquer avec un représentant en placement.